

# Annnonce des examens fédéraux de la maturité professionnelle Été 2014

La prochaine séance des examens fédéraux de la maturité professionnelle se tiendra en été 2014. Les candidat-e-s, de même que les écoles préparatoires, sont prié-e-s de prendre connaissance des informations suivantes:

## 1. Conditions d'admission

Sont à joindre à la demande d'admission:

- a. une attestation de renseignements personnels (selon formulaire spécial);
- b. un questionnaire sur le curriculum vitae (selon formulaire spécial);
- c. le certificat fédéral de capacité ou un certificat équivalent;
- d. une éventuelle demande de dispense de l'examen ou des examens de langue étrangère;
- e. une preuve de paiement de la caution de 500 CHF.

## 2. Date et lieu des examens

L'examen Italien L1: 27 juin 2014 (Bellinzona)  
Les examens écrits: 08–10 juillet 2014 (Berne)  
Les examens écrits: 08–10 juillet 2014 (Manno)  
Les examens oraux: 18–22 août 2014 (Berne)  
Les examens oraux: 16 et 23 août 2014 (Bellinzona)

Si seulement quelques candidat-e-s avec la première langue nationale italien s'annoncent pour la session d'examen en été 2014, nous nous réservons d'effectuer tous les examens écrits à Berne. Les candidat-e-s seront informé-e-s à ce sujet avec la décision d'admission.

## 3. Disciplines et examen partiel

### 3.1 Examens

Les *examens* et la modalité des examens sont les suivantes:

- a. *pour toutes les orientations de la maturité professionnelle (orientation technique, orientation commerciale, orientation santé-social):*
  - première langue nationale (écrit et oral)
  - deuxième langue nationale (écrit et oral)
  - troisième langue (nationale ou non nationale) (écrit et oral)
  - TIP (oral)
- b. *pour la maturité professionnelle orientation technique:*
  - mathématiques (écrit et oral)
  - physique (écrit)
  - chimie (écrit)
  - histoire et institutions politiques (oral)

- économie politique, économie d'entreprise, droit (oral)
- branche complémentaire (oral)

Les *branches complémentaires* suivantes font l'objet d'un examen oral:

- gestion financière
- création, culture et art
- biologie
- écologie
- sciences sociales

*Remarque:*

Lors de leur inscription les candidat-e-s indiquent dans quelle *branche complémentaire* elles ou ils désirent passer un examen.

*c. pour la maturité professionnelle orientation commerciale:*

- économie politique, économie d'entreprise, droit (écrit et oral)
- gestion financière (écrit)
- mathématiques (écrit)
- histoire et institutions politiques (oral)
- branche complémentaire 1 (oral)
- branche complémentaire 2 (oral)

Les *branches complémentaires* suivantes font l'objet d'un examen oral:

- création, culture et art
- biologie
- chimie
- physique
- écologie
- sciences sociales

*Remarque:*

Lors de leur inscription les candidat-e-s indiquent dans quelles *branches complémentaires* elles ou ils désirent passer un examen. Ils ont à choisir deux branches complémentaires.

*d. pour la maturité professionnelle orientation santé-social:*

- sciences sociales (écrit et oral)
- mathématiques (écrit)
- sciences naturelles (écrit)
- économie politique, économie d'entreprise, droit (oral)
- histoire et institutions politiques (oral)
- branche complémentaire (oral)

Les *branches complémentaires* suivantes font l'objet d'un examen oral:

- gestion financière
- création, culture et art
- écologie
- chimie
- physique

*Remarque:*

Lors de leur inscription les candidat-e-s indiquent dans quelle *branche complémentaire* elles ou ils désirent passer un examen.

### **3.2 Examen partiel**

Selon l'art. 15 du règlement, les examens de la maturité professionnelle peuvent être subis en une (examens complets) ou deux sessions (examens partiels). La première partie de l'examen partiel comprend les branches qui font l'objet d'un examen oral *ou* écrit, la deuxième partie des examens partiels comprend les branches qui font l'objet d'un examen écrit *et* oral. Le TIP peut être effectué à l'occasion de la première ou de la deuxième session.

### **4. Informations générales, documents et délai d'inscription**

Les documents pour les examens peuvent être retirés auprès du secrétariat des examens. Ces documents sont aussi disponibles sous le lien suivant:

[www.sbf.admin.ch/efmp](http://www.sbf.admin.ch/efmp)

Le *délai d'inscription* pour les examens de la maturité fédérale d'été 2014 expire le *25 février 2014*. Vos formulaires d'inscription devront nous être envoyés au plus tard à cette date (sceau postal faisant foi).

L'adresse de notre secrétariat est la suivante:

Secrétariat des examens fédéraux de la maturité professionnelle (EFMP)  
Hotelgasse 1  
Case postale 316  
3000 Bern 7

Téléphone: 031 328 40 44  
Fax: 031 328 40 55  
e-mail: [ebmp-efmp@bluewin.ch](mailto:ebmp-efmp@bluewin.ch)

17 décembre 2013

La directrice du secrétariat de la commission fédérale  
de la maturité professionnelle:

Anette Hegg